

Manuel de service

Ventilateur industriel en matière plastique
CRDV 200-315



TD-000 675 F

Table des matières

1. Généralités	4
1.1. Définition	4
1.2. Fabrication des ventilateurs COLASIT	4
1.3. Garantie	4
1.4. Dispositif de sécurité	5
1.5. Qualification du personnel	5
1.6. Cas d'urgence possibles	5
1.7. Le responsable de la sécurité	5
1.8. Matrice générale des dangers	6
1.9. Protection Ex	7
1.10. Conformité UE du ventilateur COLASIT	7
1.11. Restriction à la mise en service	7
1.12. Conditions d'exploitation générales	7
2. Transport, déballage, contrôle et stockage	8
3. Installation, montage	8
4. Mise en service, première mise en marche, essai de fonctionnement	9
4.1. Contrôle de l'installation et des réglages	9
4.2. Entraînement	9
4.3. Installations électriques, ARRET d'URGENCE	9
5. Utilisation	10
5.1. Prescriptions de sécurité	10
5.2. Mise hors de service	10
6. Entretien / Réparation / Nettoyage	10
6.1. Préparation	10
6.2. Réalisation	11
7. Pièces de rechange	11
8. Instructions de travail	12
9. Journal	12
10. Elimination	12
11. Pannes et dépannage	12
12. Liste d'accessoires	13
13. Forme de construction et mode de fonctionnement CRDV 200-315	13
14. Schéma coté CRDV 200-315	14
15. Instructions de montage CRDV 200-315	15
16. Liste des pièces de rechange CRDV 200-315	16
17. Certifications	17
17.1 CE Manufactures declaration	17
17.2 Les certifications suivantes sont jointes à ce manuel de service	18

Avant-propos





Le manuel de service constitue le livret de suivi du ventilateur COLASIT. Il est la principale source d'informations et une directive de sécurité. Il mérite toute votre attention. Nous vous prions de bien vouloir le lire avec attention.

Ce manuel de service peut être soumis à des modifications ultérieures, qui tiennent compte du progrès technique. Nous vous prions de bien vouloir inscrire les données suivantes et de vous référer à la plaque signalétique du constructeur pour faire correspondre votre ventilateur COLASIT à ce manuel de service.

*) N° d'ordre COLASIT :	
.....	
*) Type de ventilateur.:	
.....	
Année de construction:	
.....	
<input type="checkbox"/> Utilisation dans le domaine Ex	<input type="checkbox"/> Pas d'utilisation dans le domaine Ex

*) En cas de questions, veuillez nous indiquer le numéro et le type signalé par *).

Lors de la lecture, vous trouverez des symboles qui vous rendent attentif à des dangers, ainsi que des avis particulièrement importants.

	Avis très important
	Avis généraux de danger concernant la sécurité des personnes
	Avis de danger de l'environnement électrique
	Avis de danger de l'environnement du procédé technique

L'ensemble du manuel de service est constitué de 3 parties

Partie 1: Généralités

Partie 2: Composants

Partie 3: Certifications

Ce manuel de service a été réalisé avec la collaboration de
QS Engineering AG, CH 4106 Therwil

1. Généralités

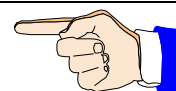
OBLIGATION

Avant d'entreprendre des travaux quelconques sur ou avec le ventilateur, vous êtes dans l'obligation de lire soigneusement et intégralement le présent manuel de service, ainsi que les éventuelles instructions d'exploitation des fournisseurs.

N'hésitez pas à nous consulter immédiatement si quoi que ce soit ne vous paraît pas clair. Dans le doute, ne mettez pas le ventilateur en marche. La mise en service du ventilateur confirme la lecture et la bonne compréhension de l'ensemble de ce manuel.



Après vous être familiarisé avec le ventilateur et son système d'utilisation en relation avec vos cycles de production, nous vous recommandons de définir les différents modes d'exploitation dans une instruction de procédure.



L'instruction de procédure constitue, conjointement avec le présent manuel de service, les éventuels documents de réception, comme par exemple ATEX, la certification de réception en usine et la déclaration de conformité CE de l'ensemble de la documentation relative à l'installation. Une analyse de risques a été établie séparément pour le ventilateur comme condition préalable pour le manuel de service, les risques ont été évalués et les risques résiduels subsistant sont indiqués dans ce manuel de service.

1.1. Définition

La notion "ventilateur COLASIT" représente un produit de qualité suisse et englobe tous les composants et pièces figurant dans la commande ou la nomenclature du matériel et constituent après assemblage une unité fonctionnelle.

1.2. Fabrication des ventilateurs COLASIT

Les ventilateurs sont fabriqués selon des méthodes de fabrication modernes et sont soumis à des essais complets au cours de la fabrication sous forme de produit final par le système d'assurance qualité COLASIT. Les méthodes et procédés utilisés pour la fabrication et la surveillance correspondent au niveau de la technique. Le personnel familiarisé à la fabrication possède les aptitudes correspondantes et les certificats applicables.

Un essai de fonctionnement réussi a été effectué dans l'usine du fabricant pour chaque ventilateur.

1.3. Garantie

La garantie vient à échéance à la date mentionnée dans les conditions générales de vente et de livraison. Elle se limite à la fourniture des pièces de rechange ou à la réparation des pièces défectueuses dans l'usine du fournisseur. Toute autre intervention, remplacement de pièce d'usure et de consommables sont exclus.

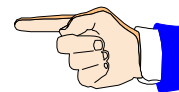
Nous garantissons la disponibilité des pièces de rechange de construction identique pendant une période de 10 ans à compter de la date de la livraison.

COLASIT et SIFAT aéraulique n'assurent la garantie de la résistance de la matière que si les données techniques ont été communiquées avant la fabrication.

Une modification des conditions d'utilisation n'est autorisée qu'après l'approbation de COLASIT ou SIFAT Aéraulique. Dans le cas contraire, la garantie devient caduque.

Des modifications ou des travaux de remise en état pendant la période de garantie ne doivent être entrepris que par nos monteurs ou après notre accord écrit.

Le ventilateur doit être utilisé dans les conditions mentionnées dans ce manuel de service. Ce n'est que de cette façon que son fonctionnement est garanti et que tout risque pour le personnel et le matériel est exclu pendant le fonctionnement et les travaux de réparation. Nous déclinons toute responsabilité et garantie pour les dommages qui résulteraient de la non-observation de ces instructions ou d'une procédure inconsidérée.



1.4. Dispositif de sécurité

Une fois l'installation du ventilateur effectuée, nous recommandons de faire vérifier l'ensemble de l'environnement d'exploitation en effectuant une analyse des risques. La garantie est ainsi assurée afin que le ventilateur ne subit ni dommages ni n'en provoque. Effectuez un procès-verbal de cette vérification.

1.5. Qualification du personnel

Le ventilateur ne doit être mis en service, utilisé, exploité, entretenu et nettoyé que par du personnel formé (qualifié) et autorisé.

Le personnel doit disposer des connaissances correspondantes pour utiliser le ventilateur et être familiarisé sur les répercussions des réactions provoquées par le ventilateur.

Le personnel qualifié pour l'utilisation du ventilateur doit, en cas de panne ou de nécessité, pouvoir réagir de façon adaptée et adéquate.

1.6. Cas d'urgence possibles

Un cas d'urgence apparaît en cas d'éclatement ou de fusion de composants en matière plastique sous l'effet d'un endommagement mécanique ou d'influences chimiques et thermiques. A cette occasion des pièces peuvent être projetées et laissé apparaître des vapeurs pouvant être chaudes, corrosives, toxiques, irritantes ou inflammables.

Un risque d'incendie existe dans certaines circonstances.

Veillez suivre les recommandations de votre Centre de secours pour le choix des moyens d'extinction adéquats et leur implantation.

1.7. Le responsable de la sécurité

La fonction de responsable de la sécurité ou de son remplaçant doit être définie dans un organigramme de l'exploitant. Le nom de la personne doit être connu du personnel responsable du ventilateur.

L'exploitant réglemente sa compétence et l'étendue de sa responsabilité.

Le responsable de la sécurité autorise l'exploitation du ventilateur.

Le responsable de la sécurité est entre autres responsable du fait que...

- les prescriptions de sécurité sont respectées,
- les équipements de sécurité sont disponibles et fonctionnent,
- les équipements de protection (y compris les premiers secours) sont disponibles,
- les équipements de protection personnels sont portés,
- aucun travail n'est confié à du personnel non qualifié,
- le manuel de service a été lu et compris par le personnel,
- le manuel de service est conservé dans un endroit accessible non verrouillé,
- aucun document n'est enlevé du manuel de service, c'est-à-dire que ce dernier est toujours complet,

- aucune copie incontrôlée de parties du manuel de service n'est en circulation.

1.8. Matrice générale des dangers

Fonctionnement

Les prescriptions de sécurité applicables sur le lieu de l'exploitant doivent impérativement être respectées. Aucune partie du corps ou objet ne doit se trouver dans la zone du ventilateur pendant son fonctionnement. Le procédé doit être arrêté avant une intervention, c'est-à-dire que tous les mouvements mécaniques doivent être arrêtés et protégés contre un choc ou un contact quelconque.



Absence de dispositifs de sécurité

Si le ventilateur est équipé d'un dispositif de sécurité, il ne doit être ni modifié ni enlevé. Les autres dispositifs de sécurité de type adapté doivent être mis en place par l'exploitant et soumis à son contrôle.



Non-observation des dispositions de sécurité

Prenez toutes les dispositions de sécurité pour que le ventilateur fonctionne parfaitement avec les équipements correspondants, afin que tout risque puisse être exclu pour les personnes, le matériel et les produits.



Arrêt

Le ventilateur doit être arrêté en cas d'endommagement ou de panne des dispositifs de sécurité. Il ne doit être remis en service que lorsque les dispositifs de protection sont en parfait état de fonctionnement.

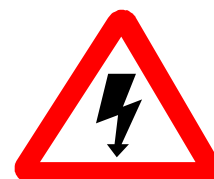


Courant électrique

L'alimentation de l'entraînement électrique doit être coupée et protégée contre un ré-enclenchement lors de tous les travaux effectués sur le ventilateur. L'interrupteur principal doit être protégé par la personne travaillant sur le ventilateur par un dispositif de verrouillage (par ex. un cadenas) contre une éventuelle remise en marche par de tierces personnes.

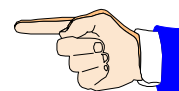
Un débranchement des connexions du moteur n'est autorisé que dans le cas d'un démontage complet!

Les prescriptions de sécurité applicables sur le lieu d'exploitation pour les travaux effectués sur les équipements électriques doivent être respectées et apposées sur le lieu de travail.



Charge électrostatique

Des charges électrostatiques peuvent apparaître dans le cas de fluides s'écoulant dans les composants en matière plastique. Elles ne sont pas dangereuses pour les personnes ne réagissant pas aux impulsions corporelles électriques.



Matériaux inadéquats

Le ventilateur et/ou des parties de celui-ci peuvent être endommagés ou rendus inopérants par l'utilisation de matériaux inadéquats. Utilisez toujours des pièces de rechange d'origine et, en cas de doute, adressez-vous à votre fournisseur.



Produits dangereux

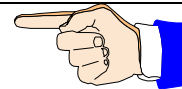
Selon le mode de fonctionnement, les parties du ventilateur sont en contact avec des produits dangereux. On ne doit pas travailler ou entreprendre des travaux d'entretien sur le ventilateur pendant son fonctionnement. Avant de réaliser des travaux quels qu'ils soient, les produits dangereux doivent être éliminés du système et le cas échéant neutralisés ou protégés, de manière qu'un mélange de produits dangereux soit évité.



1.9. Protection Ex

Si le ventilateur est installé et exploité dans une zone définie Ex, le danger d'amorçage des composants doit être déterminé et évalué selon la relevance ATEX. Les certificats ATEX 95 se trouvent dans la partie 3 de ce manuel.

Aucune modification ne doit être apportée aux composants certifiés ATEX.



1.10. Conformité UE du ventilateur COLASIT

Le ventilateur a été étudié, construit et vérifié selon les directives 98/37 CE édition 22 juin 1998 Directives machines.

En plus des directives CE et des normes EN, qui ont le statut d'une norme suisse, les prescriptions suisses de sécurité et de prévention des accidents ont été prises en considération.

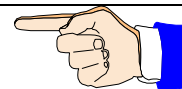
Une déclaration de conformité CE dans le sens des directives machines CE 98/37/CE est établie avec le ventilateur.

1.11. Restriction à la mise en service

La mise en service est interdite jusqu'à ce que le ventilateur y compris tous les équipements environnants, soient raccordés, installés, vérifiés et que ce manuel de service doit entièrement lu.



Le ventilateur ne peut être mis en marche qu'après l'autorisation du responsable de la sécurité. Il est tenu de réaliser un procès-verbal à ce sujet.



La non-observation de ces instructions constitue une négligence grave.

1.12. Conditions d'exploitation générales

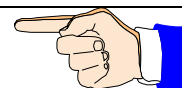
Les conditions d'exploitation autorisées sont mentionnées sur la plaque signalétique du fabricant.

Le ventilateur ne convient pas pour le transport de matériaux solides dans un flux d'air. Ce mode de fonctionnement conduit à une destruction du ventilateur.



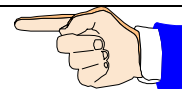
Côtés aspiration et refoulement, les conduites doivent toujours être ouvertes. Une conduite fermée conduit à une augmentation de température pouvant amener la destruction du ventilateur.

Le débit d'air minimum par le ventilateur s'élève à 3 mètres cubes par seconde.



Les moteurs normalisés sont conçus pour des conditions d'exploitation normales (température ambiante +40°C, altitude inférieure à 1000 m, pression de l'air jusqu'à 1050 hPa). En cas d'écarts, veuillez prendre contact avec COLASIT ou SIFAT AERAULIQUE.

Le respect des conditions d'exploitation incombe à l'exploitant.



2. Transport, déballage, contrôle et stockage

Le ventilateur est monté complet et peut être livré dans un emballage sous film fermé. Contrôlez la livraison en vous référant aux documents d'expédition.

Contrôlez la présence d'endommagements extérieurs sur l'emballage et, le cas échéant, annoncez immédiatement les dommages au transporteur, à votre supérieur et à votre fournisseur.



Transportez le ventilateur avec précaution. Les matières plastiques sont sensibles aux coups et chocs, en particulier dans une gamme de température inférieure à +5°C..

Lors de l'enlèvement du film, les raccords d'aspiration et de refoulement sont ouverts et ne sont pas protégés contre la pénétration de corps étrangers. En conséquence enlevez le film de protection seulement juste avant le montage définitif.

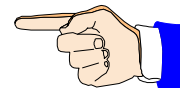


Stockage

En cas de mise en route non immédiate, les ventilateurs devront être stockés dans un endroit propre, sec, à l'abri des chocs, des vibrations, des écarts de température et dans une ambiance d'hygrométrie inférieure à 90%.

Si ces conditions de stockage ne sont pas réunies, les ventilateurs devront être mis en marche régulièrement afin d'éviter tout risque de condensation.

Les bouchons de vidange des condensats des moteurs pourront être éventuellement retirés et remis en place avant chaque mise en marche.

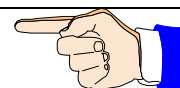


3. Installation, montage

Avant installation, contrôler que toutes les vis de serrage – y compris les vis du moteur soient bien serrées.
Vérifier les raccordements électriques si câblages d'usine.



Avant installation, vérifier l'absence de corps étrangers dans la volute et dans les raccords d'aspiration et de refoulement.



Le ventilateur est monté sur l'emplacement préparé par l'utilisateur et doit y être fixé et raccordé, de manière que d'éventuelles vibrations puissent être supprimées par des mesures adéquates.

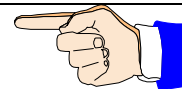
Si aucune conduite de raccordement n'est prévue côté aspiration, la tubulure d'aspiration doit être protégée par le maître de l'ouvrage par une grille de protection stable de la classe de protection IP20 (ouverture de maille 12mm). Si des objets plus petits peuvent être aspirés lesquels pourraient endommager le ventilateur, une grille de protection correspondante à mailles plus

fines doit être montée. Aucune grille de protection ne doit être prévue si le ventilateur est incorporé dans un système fermé où l'aspiration de corps étrangers est exclue.

En raison de la possibilité de nuisances sonores, nous recommandons de ne pas installer le ventilateur à proximité de postes de travail.

4. Mise en service, première mise en marche, essai de fonctionnement

Le ventilateur ne doit être mis en service qu'après un contrôle et l'autorisation par le responsable de la sécurité.



4.1. Contrôle de l'installation et des réglages

Check-list:

On doit s'assurer, avant la mise en service ou la première mise en marche, que:

- le ventilateur est isolé des vibrations et est fixé mécaniquement,
- tous les composants intérieurs et extérieurs sont nettoyés et exempts de corps étrangers,
- les éventuelles conduites d'aspiration et de refoulement sont raccordées de façon étanche et flexible,
- toutes les pièces en rotation sont protégées contre un contact involontaire,
- les connexions électriques sont établies et leur fonctionnement vérifié,
- un interrupteur principal verrouillable est disponible et raccordé au ventilateur,
- l'équipement d'ARRET d'URGENCE est opérationnel,
- le responsable de la sécurité a vérifié la présence des équipements de sécurité,
- le personnel d'exploitation est familiarisé avec le manuel de service,
- le responsable de la sécurité a autorisé l'utilisation de l'installation et qu'aucune personne étrangère à l'exploitation ne se situe à proximité du ventilateur.

Si des instructions de l'exploitant relatives au procédé le prévoient, un procès-verbal sur la mise en service doit être effectué, inclure la check-list.

4.2. Entraînement

Le ventilateur est entraîné par un moteur électrique qui est directement solidaire de l'arbre de la turbine.

Les données de connexion électriques du moteur sont indiquées sur la plaque signalétique de celui-ci ou sur la feuille de données du fabricant du moteur.

En cas de vitesse réglée par un variateur de vitesse à convertisseur de fréquence, le régime maximal donné par COLASIT ou SIFAT Aéraulique est limité à la valeur indiquée sur la plaque signalétique.

Si le variateur de vitesse du convertisseur de fréquence n'est pas fourni par COLASIT ou SIFAT Aéraulique, l'exploitant est responsable du respect de la limitation de la vitesse maximale. Dans ce cas COLASIT ou SIFAT Aéraulique n'assume aucune garantie si un dommage est dû au dépassement de la vitesse.



4.3. Installations électriques, ARRET d'URGENCE

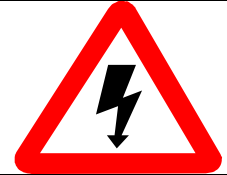
Les installations électriques ne doivent être réalisées que par un électricien autorisé en observant les prescriptions applicables sur le lieu d'installation du ventilateur.

Un interrupteur d'ARRET d'URGENCE doit être prévu pour couper l'alimentation en courant. Cet interrupteur est utilement monté à proximité de la voie d'évacuation.

Faites-vous confirmer par l'électricien de l'entreprise que les installations électriques ont été effectuées et vérifiées conformément aux prescriptions, que les fonctions ont été vérifiées (ou simulées) et que le sens de rotation du moteur est correct.

Attention

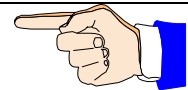
Ne pas couper ou mettre le courant sans avertir au préalable les personnes travaillant à proximité du ventilateur. La procédure de mise en marche doit être appliquée selon les prescriptions se situant dans l'environnement du ventilateur.



5. Utilisation

5.1. Prescriptions de sécurité

Le ventilateur doit être utilisé conformément à ces instructions. Vous éviterez ainsi un possible endommagement.



Surveillance

Le ventilateur ne doit pas être utilisé sans surveillance tant que des produits dont les réactions inconnues sont véhiculés ou si des réactions inattendues sont possibles.

Si pour des raisons quelconques, la surveillance doit être interrompue, ceci doit être signalé au responsable de la sécurité et l'installation doit être protégée de manière qu'aucune manipulation non autorisée puisse être entreprise. Le responsable de la sécurité décide des applications de la surveillance.



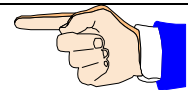
5.2. Mise hors de service

Des instructions de procédure internes à l'exploitation réglementent les travaux à réaliser et les préparatifs pour la remise en service (par ex. nettoyage).

6. Entretien / Réparation / Nettoyage

6.1. Préparation

Avant d'entreprendre des travaux quels qu'ils soient sur le ventilateur, celui-ci doit être amené en "position de sécurité".



La "position de sécurité" est définie comme suit:

- Entraînement non alimenté en courant, interrupteur principal protégé contre un ré- enclenchement,
- Turbine du ventilateur pivotable manuellement,
- Ventilateur balayé par de l'air frais et exempt de condensats,
- Ventilateur à la température ambiante,
- L'équipement de protection personnel est à disposition et son utilisation est obligatoire (utilisation de gants de protection contre les arêtes vives, éventuelle protection auditive),
- Un panneau de signalisation, par ex. "en révision" doit être apposé sur l'installation
- Les équipements de sécurité doivent être enlevés,
- Les travaux à réaliser ne doivent pas se faire dans l'empressement,

- Les prescriptions générales et spéciales de prévention des accidents doivent être respectées,
- Le responsable de la sécurité doit être informé sur la nature et le déroulement des travaux.

Si les conduites d'aspiration ou de refoulement du ventilateur doivent être démontées pendant une durée prolongée, les orifices doivent en être fermés.

6.2. Réalisation

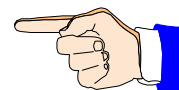
L'intervalle d'entretien est à déterminer par l'utilisateur sur la base du premier contrôle.

Vérifiez tous les semestres les raccords existants (tubulures d'aspiration et de refoulement) et les remplacer dès qu'elles sont endommagées.

Le moteur électrique est quasiment sans entretien. Dépoussiérez le moteur lors de chaque entretien du ventilateur.

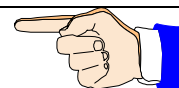
Les composants dont il n'est pas prévu qu'ils soient réparés par l'exploitant doivent être envoyés pour réparation ou échange au fabricant, par ex. turbine endommagée.

Vérifiez la régularité de fonctionnement du ventilateur au minimum chaque mois. Les dépôts sur la turbine ou encrassements conduisent à un balourd et en conséquence à des vibrations aux effets secondaires indésirables. Le ventilateur doit immédiatement être arrêté en cas de vibrations.



Les encrassements et encroûtements doivent être enlevés avec un outil doux sans qu'à cette occasion la surface soit endommagée (par ex. spatule en bois ou racleur). Dans la mesure du possible utilisez de l'eau avec un détergent ménager.

Les solvants peuvent attaquer le matériau. Il ne faut les utiliser qu'avec l'autorisation écrite de COLASIT.



Nous recommandons d'établir des instructions pour la réalisation du nettoyage.

7. Pièces de rechange

Identifiez les pièces sur la base des numéros de position et de plan, ainsi que les numéros d'ordres et la désignation des types.

Utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine. Notre garantie devient caduque en cas d'utilisation de composants externes ou non autorisés.

Adressez votre commande de pièces de rechange au fabricant ou auprès du SAV.

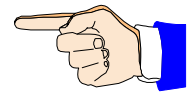
FABRICANT	COLASIT SA
	Postfach 85 CH 3700 Spiez / Suisse
	Tél.: 0041 (0)33 655 61 61
	Fax.: 0041 (0)33 654 81 61
	e-mail info@colasit.ch
SAV	SIFAT AERAULIQUE
	5 rue de la scierie 68700 UFFHOLTZ
	Tél.: 03.89.38.57.63
	Fax.: 03.89.39.93.30
	e-mail aeraulique@sifataeraulique.fr

8. Instructions de travail

Nous recommandons d'établir des instructions de procédure pour l'utilisation du ventilateur. Ces documents simplifient les cycles de révision, réduisent le risque de fausses manipulations et constituent une aide précieuse en cas de changement de personnel, ainsi que pour leur formation.

Si le ventilateur doit faire l'objet d'une qualification, les instructions de procédure constituent une condition préalable. Vous trouverez des indications importantes sur l'établissement d'instructions de procédure dans différents chapitres du manuel de service.

Pour la sécurité de l'exploitation du ventilateur, COLASIT offre la vérification des instructions de procédure établies par l'exploitant sous forme d'une prestation de service.



9. Journal

Nous recommandons, pour votre propre sécurité et comme contribution à l'auto responsabilité, la tenue d'un journal portant sur l'ensemble de l'utilisation du ventilateur et de son environnement.

Tous les événements doivent y être portés.

Ce document constitue la première source d'information en cas de sinistre ou d'accident.

Inscrivez par ex., accompagnés de la date et de la signature:

- le début et la fin d'un cycle de travail
- les événements particuliers, même s'ils ne concernent pas directement le ventilateur (par ex. panne d'énergie, alarme)
- le changement de personnel lors de la surveillance (par ex. dans le cas d'un travail en équipe)
- les réparations réalisées et les pièces de rechange montées
- l'arrêt
- les dispositions particulières
- etc.

10. Elimination

Avant d'éliminer des composants en matière plastique ou autres (complets ou sous forme de morceaux), les nettoyer dans toute la mesure du possible de manière qu'il n'en résulte pas de nuisances pour l'environnement.

Éliminez les différentes parties de façon conforme. Chargez une entreprise de recyclage de déchets ou retournez-nous ces pièces pour rebut.

11. Pannes et dépannage

Dans le cas où surviendraient des pannes, nous recommandons de les identifier et de les corriger en se référant au tableau suivant.

Si la panne ne peut être corrigée, adressez-vous à notre service après-vente.

Panne de fonctionnement	Causes possibles	Remèdes
Le ventilateur tourne de façon irrégulière	La turbine présente un balourd	Rééquilibrage par une société spécialisée
	Incrustations sur la turbine	Nettoyer soigneusement, évent. rééquilibrer
	Décomposition du matériau sur la turbine en raison d'un produit transporté agressif	Consulter le fournisseur

Panne de fonctionnement	Causes possibles	Remèdes
	Déformation de la turbine du fait d'une température trop élevée	Consulter le fournisseur, monter une nouvelle turbine, contrôler les paliers
Fuite sur les manchettes	Manchettes défectueuses	Echanger les manchettes
	Colliers de serrage non tendus	Resserrer les colliers de serrage
Puissance du ventilateur insuffisante	Mauvais sens de rotation de la turbine	Modifier le sens de rotation
	Pertes de pression trop importantes dans les conduites	Tirer différemment les conduites
	Les organes d'étranglement ne sont pas ou seulement partiellement ouverts	Contrôler la position d'ouverture sur place
	Conduite d'aspiration ou de refoulement obstruée	Éliminer les obstacles
Le ventilateur n'atteint pas son régime nominal	Les équipements de commande électriques sont mal réglés	Vérifier le réglage des équipements de protection du moteur et évent. les régler
	L'enroulement du moteur est défectueux	Veillez consulter le fournisseur
	Le moteur d'entraînement n'est pas correctement conçu	Veillez consulter le fournisseur pour vérifier le couple de démarrage

12. Liste d'accessoires

Dans la mesure où elles ne font pas partie de nos livraisons, ces pièces d'origine sont disponibles du stock en cas de commande ultérieure..

- Socle de montage sur toiture isolé thermiquement
- Bride de montage sur toiture
- Fixation pour montage mural
- Fixation pour montage sous plafond / au sol
- Clapet automatique dans la tubulure d'aspiration
- Manchettes élastiques
- Écoulement de condensats

13. Forme de construction et mode de fonctionnement CRDV 200-315

Toutes les turbines de cette série présentent une qualité d'équilibrage supérieure à Q6.3 selon VDI 2060.

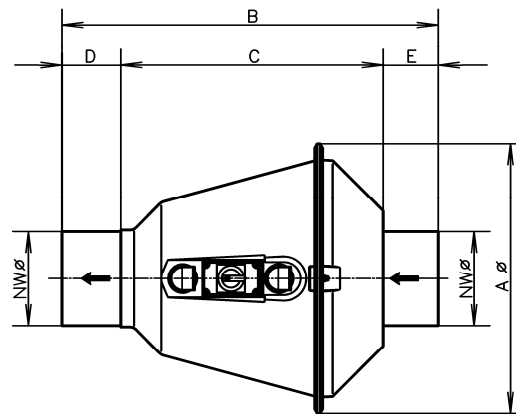
La volute en PP est en deux parties. Les moitiés de la volute sont reliées par une fermeture à tension et peuvent être aisément démontées pour inspection et nettoyage.

Les ventilateurs sont utilisables en série dans 2 formes de montage:

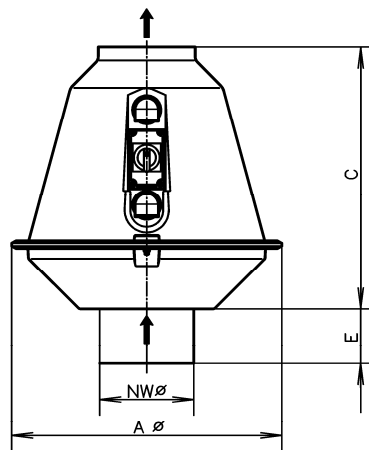
- sous forme de ventilateur en toiture sur un socle de montage sur toiture ou monté sur une cheminée du bâtiment
- sous forme d'un ventilateur tubulaire directement monté dans une conduite.

Les ventilateurs en matière plastique doivent de préférence être utilisés à l'amont du réseau pour éviter des fuites.

14. Schéma coté CRDV 200-315



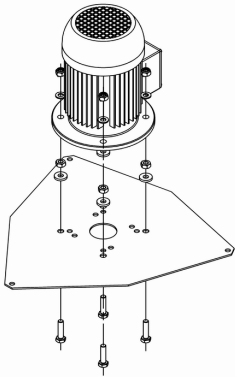
Position R



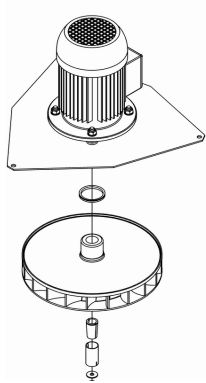
Position D

CRDV	200	250	315
NW ∅	200	250	315
A ∅	575	635	705
B	800	905	1031
C	558	573	599
D	125	1705	220
E	117	162	212

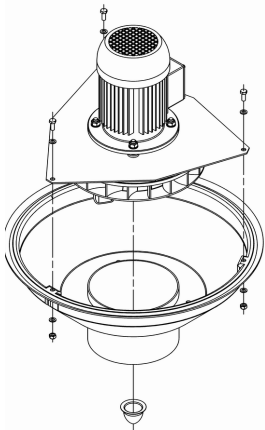
15. Instructions de montage CRDV 200-315



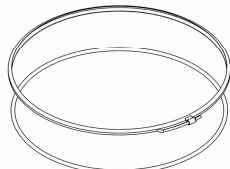
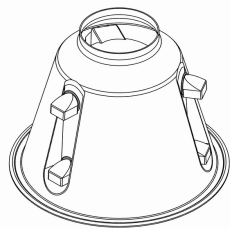
1. Boulonner le moteur sur sa plaque



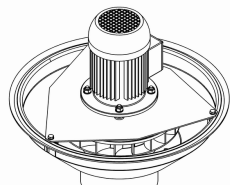
2. Présenter la turbine avec le joint à lèvres



3. Boulonner la plaque du moteur à la partie inférieure de la volute et à la tubulure d'aspiration, aligner la turbine (distance par rapport à la volute min. 5 mm), serrer la volute et fixer le couvercle du moyeu

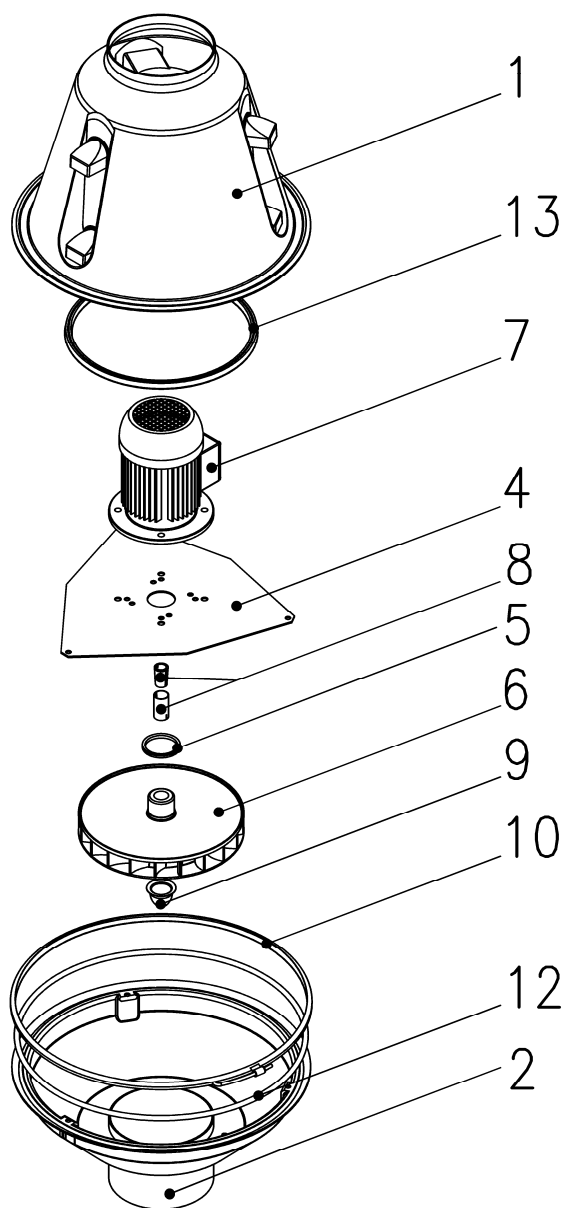


4. Positionner le joint torique et la partie supérieure de la volute sur la partie inférieure, fixer les deux moitiés de la volute avec l'anneau de serrage.



Démontage par analogie dans l'ordre inverse

16. Liste des pièces de rechange CRDV 200-315



- 1 Capot complet
- 2 Partie bas
- 4 Plaque du moteur
- 5 Etanchéité type V
- 6 Turbine
- 7 Moteur

- 8 Jeu de moyeu
- 9 Capuchon
- 10 Collier tendeur
- 12 Joint ronde
- 13 Joint profilé

17. Certifications

17.1 CE Manufactures declaration



Certificat de conformité

D'après les règlements machines CE 98/37/EG, annexe II A

Nous, soussignés COLASIT certifions que les produits désignés ci-après répondent de par leur conception, leur fabrication et les versions commercialisées, aux spécifications de sécurité et de santé publique décrite dans la réglementation citée en référence.

Toute modification majeure ou mineure portée au produit sans notre agrément, entraîne de manière automatique et immédiate la caducité du présent certificat.

Désignation: **Ventilateur plastique radial**
Type: **CRDV 200 - CRDV 315**
Année de construction: **2004**

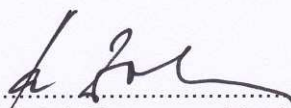
Normes européennes applicables:

EN 292-1, 292-2, respectivement
prEN 292-1, prEN 292-2 Edition Juin 2000
EN 294 Edition Août 1992
EN 349 Edition Juin 1993
EN 1050 Edition Janvier 1997
EN 13463.1 Edition Novembre 2001
EN 13463.5 Edition Janvier 2001
EN 60204.1 Edition 1997
EN 61310.1 Edition Juin 1995

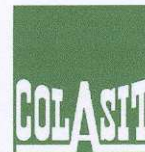
Normes nationales et spécifications techniques applicables:

VDMA 24167 Edition Octobre 1994 (Allemagne)
ISO 1940-1 Edition Mars 2002 (Allemagne)
STEG Edition Juillet 1995 (Allemagne)
STEV Edition Décembre 1997 (Suisse)

Spiez 20.11.03


.....
K. Zobrist (Responsable dép. technique)

COLASIT AG • Caudonnerie plastique
Case postale 85 • CH-3700 Spiez
Téléphone +41 (0)33 655 61 61 • Télécopie +41 (0)33 654 81 61
www.colasit.ch • info@colasit.ch



17.2 Les certifications suivantes sont jointes à ce manuel de service

Les certifications suivantes sont jointes à ce manuel de service :

- documents de conception et calcul
- certificat/rapport d'essai ATEX ventilateur
- certificat/rapport d'essai ATEX moteur électrique (si celui-ci n'a pas été fourni par COLASIT)